

Colonie de vacances à Genolier pour handicapés mentaux de la Ville de Genève

Autor(en): **Renaud, Pierre-Alain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **63 (1990)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129093>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COLONIE DE VACANCES À GENOLIER

pour handicapés mentaux de la Ville de Genève

Maître de l'ouvrage	Service Immobilier de la Ville de Genève
Architecte	Pierre-Alain Renaud SIA-AGA-FAS et collaborateurs rue David-Dufour 8A 1211 Genève 8 Téléphone 022/21 37 66/67
Ingénieur civil	Fernando Herrera SIA-AGI rue Pedro-Meylan 1 1208 Genève
Ingénieur Bois	Bois Consult Natterer S.A. , Etoy collaborateur: M. Mooser
Adresse de l'ouvrage	Lieu-dit « Au Bas Des Côtes » village de Genolier, canton de Vaud
Coordonnées	C.N.S. N° 1261 Y = 505 480 X = 144 000
Conception du projet	1981
Réalisation	1987-1989

Programme

La colonie de vacances, construite dans une clairière, accueille 60 handicapés mentaux, groupés en trois classes d'âge (enfants, adolescents, adultes), pour des vacances d'une à deux semaines ou des week-ends totalisant environ 120 jours par an.



Elle comprend

Un bâtiment d'accueil

regroupant les salles de séjour avec coins de feu, un réfectoire pour 60 à 100 personnes, un espace polyvalent, deux ateliers d'occupation, l'administration, l'appartement du concierge permanent, la cuisine centrale et ses annexes, les locaux techniques et la buanderie.

Trois unités d'habitation autonomes

recevant 20 personnes chacune et regroupant les chambres, un dortoir, une salle de séjour commune avec cheminée, une tisanerie et les sanitaires.

Ces unités d'habitation peuvent être mises en service les unes après les autres, selon le nombre de personnes à accueillir. L'une des unités d'habitation équipée d'une cuisine permet l'accueil d'un groupe restreint sans mise en service du bâtiment d'accueil.

Galerie et couverts de liaison

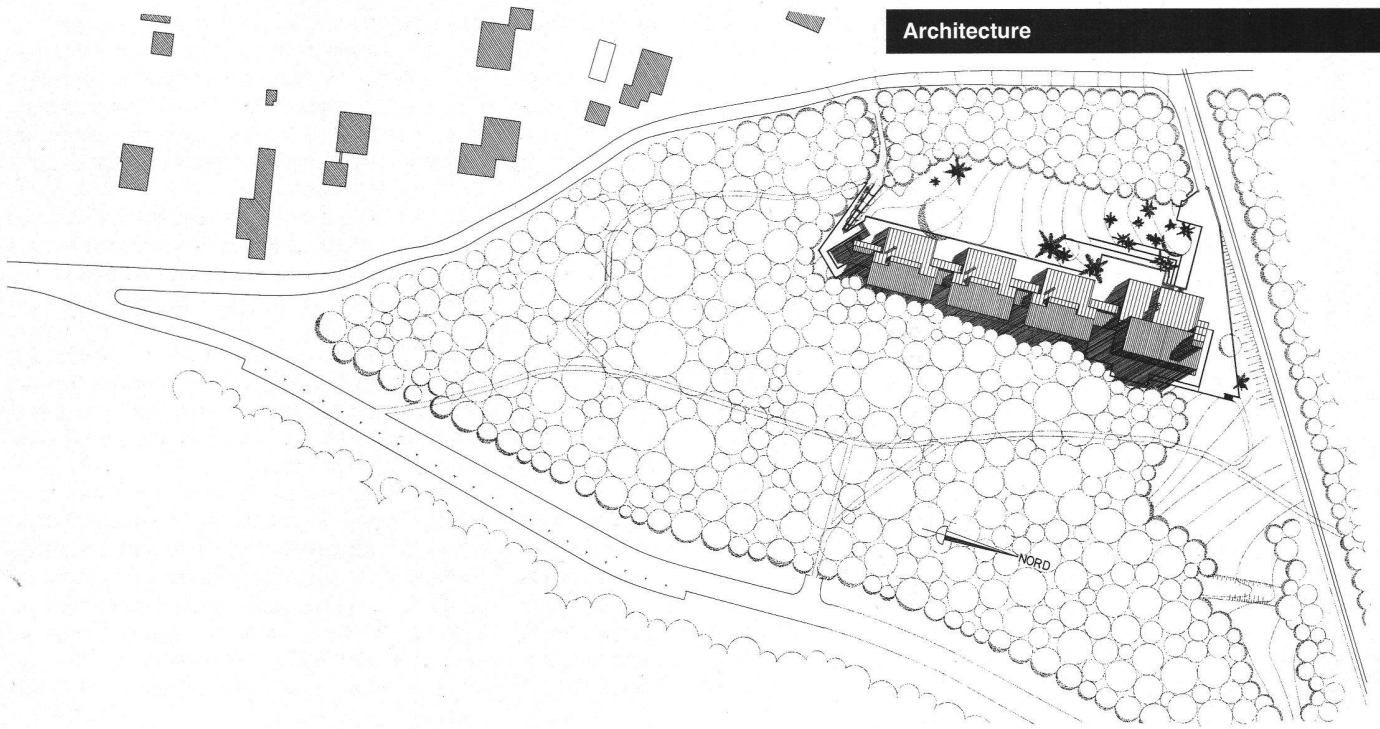
Les quatre bâtiments sont reliés au niveau du premier étage par une galerie traversant l'ensemble des bâtiments, créant ainsi une « colonne vertébrale » autour de laquelle s'articule l'ensemble du projet. Cette liaison complétée par des couverts entre bâtiments, est reprise par des cheminements au niveau du rez-de-chaussée.

Conception générale

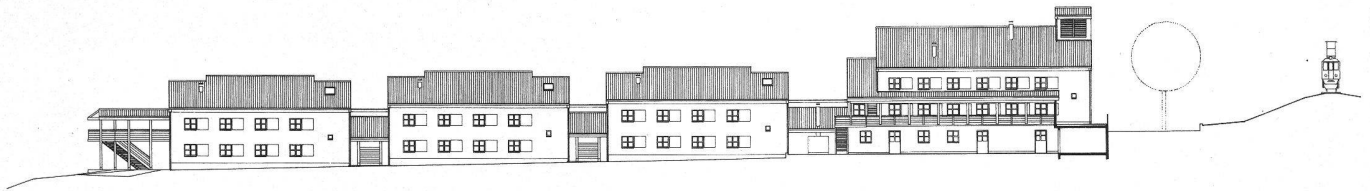
La commune vaudoise de Genolier se situe à 600 mètres d'altitude sur les contreforts du Jura, à une trentaine de kilomètres de Genève. Depuis la fin du XIXe siècle, elle prête un terrain à une colonie de vacances, créée sur une initiative philanthropique pour offrir quelques semaines de santé et de plein air aux enfants de la grande ville. Avec la démocratisation des vacances, la colonie s'est spécialisée; gérée aujourd'hui par la Ville de Genève, elle reçoit des handicapés mentaux, enfants, adolescents et adultes, pour des séjours d'une à deux semaines ou des week-ends.

Dans l'optique d'une colonie de vacances pour handicapés mentaux, le site se prêtait à merveille à l'élaboration d'un projet axé sur la découverte d'un lieu, à l'exercice des sensations, des émotions; blottie au sein de cette forêt du Jura fortement dépayssante pour un citadin, la clairière paraît d'emblée chargée d'un mystère que vint confirmer la découverte de sépultures burgondes lors des travaux.

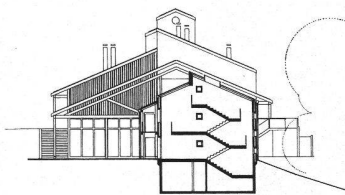
Sa géométrie naturelle, son inscription à la rencontre de deux rivières, le contraste entre la sombre lisière de la forêt et l'épanouissement de pins parasols profitant de sa lumière, tous ces facteurs incitaient à miser sur la perception



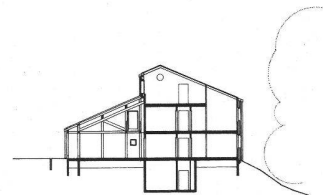
FAÇADE OUEST



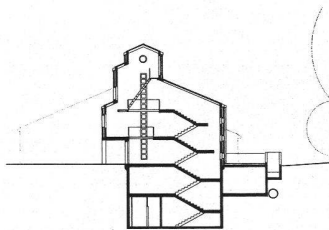
FAÇADE EST



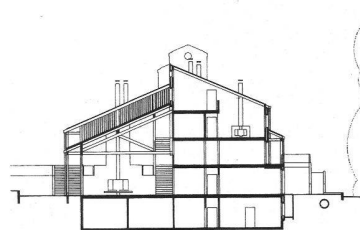
UNITE DE VIE
COUPE SUR ENTREE



UNITE DE VIE
COUPE SUR SEJOUR



BATIMENT D'ACCUEIL
COUPE SUR ENTREE



BATIMENT D'ACCUEIL
COUPE SUR REPECTOIRE

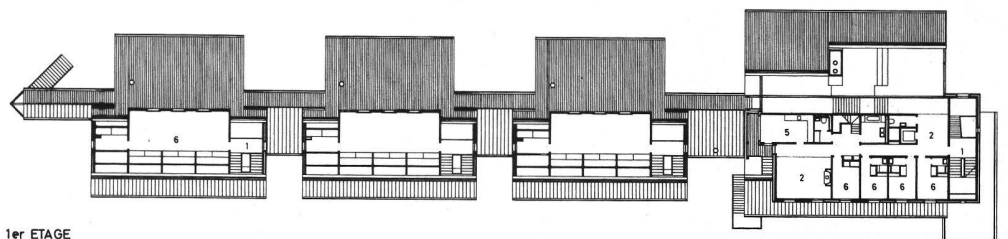
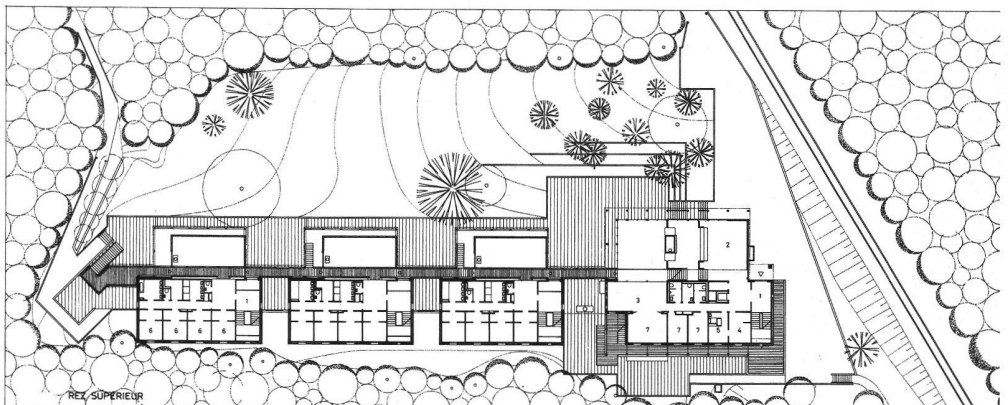
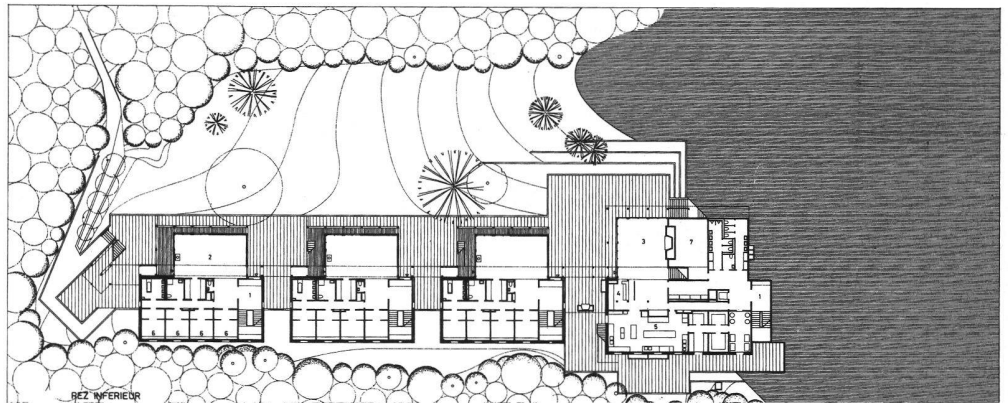
des espaces, les jeux d'intérieur et d'extérieur, les transparences, les cheminements. Bien entendu, découverte, ouverture et dépaysement appellent aussi leur contraire, reconstruction de repères, sécurité d'espaces clos, tout comme la vie collective de la colonie de vacances réclame la possibilité du retrait, de l'intimité.

Le choix de l'implantation, geste fondateur du projet, se fait l'écho du lieu, tout en répondant à ces exigences : une ligne est tracée en lisière de la forêt, au plus près des arbres ; tournant le dos au vent d'est, les bâtiments protègent la clairière. Côté forêt, doublés d'une maçonnerie extérieure de brique silico-calcaire, les murs sont lourds, protecteurs. Côté clairière, l'espace s'ouvre à la faveur d'une structure en bois dont la légèreté et le matériau, du mélèze non raboté, assurent la transition avec l'extérieur. Suivant la pente du terrain, la ligne débute par un bâtiment d'accueil qui pilote trois unités d'habitation identiques de 20 personnes (handicapés et accompagnants), correspondant à trois classes d'âge (enfants, adolescents, adultes). A l'arrière, contre la forêt, sont les sanita-

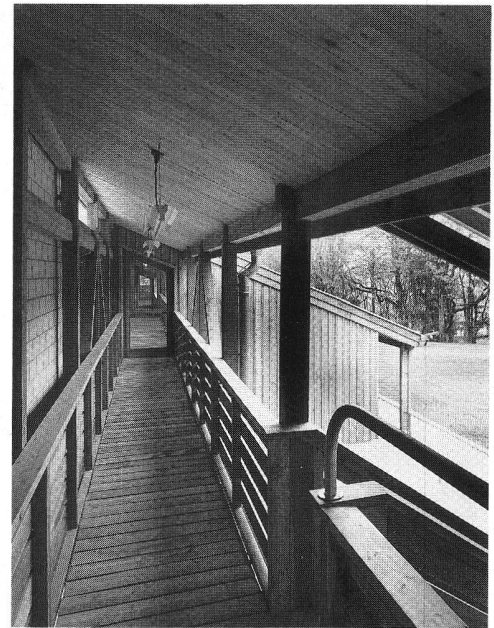
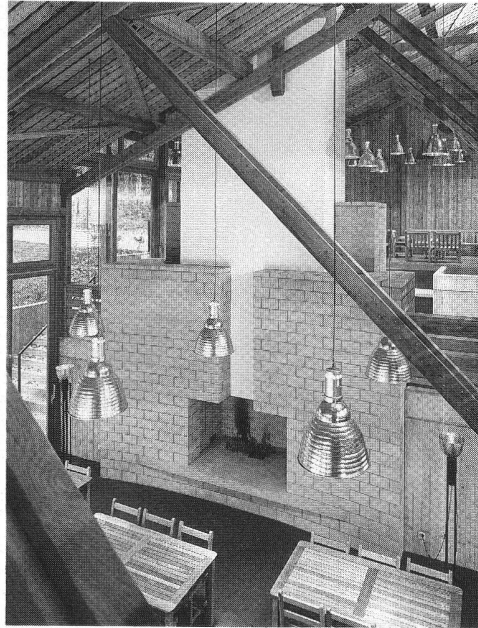
ries et les services, mais aussi les chambres qui, d'une part, sont peu occupées en temps de vacances et, d'autre part, bénéficient ainsi de l'effet rassurant de la construction plus massive. Espace de repos, peut-être aussi de calme rêverie, leurs fenêtres s'ouvrant directement sur les branchages.

A l'avant, côté clairière, se situent les espaces de séjour et d'activité : vastes salles à double hauteur, centrées sur de hautes cheminées et prolongées par de grands vitrages ouvrant sur le « séjour extérieur » de la clairière et de la forêt voisine. La clarté de leur architecture, structurée par les pièces de charpente et les assemblages apparents, multipliant perspectives et circulations, évoque la souplesse et le dynamisme de la vie.

Outre les locaux de service, les bureaux et chambres pour le personnel, les locaux techniques et un appartement destiné à un concierge résidant permanent, le bâtiment d'accueil regroupe les grands lieux communautaires : un espace polyvalent, un séjour, une cuisine avec réfectoire pour 60 à 100 personnes. Mais on retrouve au sein de chaque unité d'habitation



1er ETAGE



des lieux communautaires à leur échelle, permettant de moduler la vie collective ; par exemple la tisanerie où l'on peut prendre le petit-déjeuner ou un repas léger. L'une de ces unités est même équipée d'une cuisine complète et peut servir à l'accueil d'un groupe restreint sans mise en service du bâtiment principal, et par conséquent sans que ce groupe ne

se noie dans des espaces pour lors surdimensionnés.

La liaison entre les bâtiments est assurée par une passerelle qui les traverse au niveau du premier étage, à l'articulation des espaces de repos et de séjour ; passant dans les charpentes, dominant les grandes salles, reliant les bâtiments entre eux et l'intérieur à l'extérieur, elle s'achève par un belvédère donnant sur la forêt, et d'où redescend un escalier orienté vers le centre : la clairière. Cette passerelle, qui offre une circulation tant visuelle que physique par la richesse de ses points de vue, débouche ainsi sur le cheminement extérieur où les sols multiplient les occasions de sensations : herbe, gravier et passe-pied de lattes de bois abrité sous les avant-toits, font passer du mou au dur, opposent silence, crissement et résonance, et ramènent de la nature à la construction.

Rejetant d'emblée toute idée de médicalisation, la conception architecturale témoigne ainsi d'un souci constant de favoriser la perception du site, comme celle des espaces construits ; la clarté de l'organisation et la diversification des matériaux créent des repères, en même temps qu'elles éveillent des sensations. Parcours, seuils, lieux de passage forment une véritable signalétique dont la passerelle constitue la « colonne vertébrale », au partage entre la maçonnerie et la charpente en bois. Les fortes oppositions de structures et de matériaux, les finitions brutes des revêtements en mélèze non raboté, la simplicité des toits couverts d'éternit ondulé gris mat et des ferblanteries inoxydables font écho à la rudesse du climat et soutiennent une volonté de dépaysement ; à 30 kilomètres de Genève, à 600 mètres d'altitude, la colonie de Genolier est avant tout un « autre lieu », aussi éloigné que possible de la vie urbaine, offrant à ses pensionnaires temporaires des occasions renouvelées de contacts avec la réalité.

Pierre-Alain Renaud,
architecte

Constructions

- | | |
|------------------------------|--|
| <i>Parties en maçonnerie</i> | – Double mur, porteur béton et brique porteuse T.C. avec parement extérieur en brique silico calcaire KN 12. |
| | – Dalle béton propre de décofrage pour les plafonds, avec chape industrielle teintée dans la masse pour les sols. |
| | – Murs intérieurs crépis avec une peinture dispersion blanche. |
| <i>Parties en bois</i> | – Structure et revêtements intérieurs et extérieurs visibles entièrement, réalisés en mélèze brut de sciage sans imprégnation, assemblés par clouage et plaques métalliques. |
| <i>Toiture</i> | – Couverture en éternit ondulé gris avec ferblanteries en inox. |

Caractéristiques

Volume	14 900 m ³ SIA
Surface terrain	5031 m ²
Surface bâtie	1258 m ²
Surface couverte	1700 m ²
Fr./m ³ moyen 1987	Fr. 543.-/m ³
Coût total 1987	Fr. 9 850 000.-

Problème particulier Découverte d'une nécropole burgonde de 50 tombes pendant les travaux.

Bibliographie Journal de la Construction de la Suisse romande VI. N° 63 du 1^{er} novembre 1989, N° 21

Photographe G. Friedli - Objectif 31